

A conserver

Lieu, horaire de départ et retour des bus :

Départ - Retour <i>(Les Horaires sont indicatifs Ajustements possibles)</i>	Lundi 27 avril	Vendredi 1er mai
FIGEAC – parking Secours populaire		
GRAMAT – groupe scolaire Brouqui		
PRAYSSAC : place de la Libération Monument aux morts		
GOURDON – derrière l'Hôpital		
SAINT CERE – stade de rugby à côté du Funérarium		
CAHORS - Parking Ludo Rollès		
CASTELNAU M – place mairie		
TOULOUSE – sur rocade		
LOURDES – Accueil Notre-Dame Transit		Retour à compter de 12H 30

Pour le voyage aller, prévoir un pique-nique pour midi. Il sera rangé près de vous dans le bus, ainsi que les médicaments à prendre (pas d'accès au coffre du bus pendant le trajet).

Les lieux et les horaires seront confirmés une semaine avant le départ

PELERINAGE DIOCESAIN 2026

à LOURDES

Du lundi 27 avril au vendredi 1^{er} mai

« Je te salue comblée de grâces, le Seigneur est avec toi »



Sous la présidence de Monseigneur

Laurent CAMIADE

-HOSPITALITE DIOCESAINE-

Président : Monsieur LASFARGUETTES Jean Marc

jean-marc.lasfarguettes@orange.fr

Secrétariat-Renseignements

Madame BARDES Anne-Marie

Tél : 06 33 85 20 68

- DIRECTION DES PELERINAGES –

Directrice : Madame D'HAESE Margot–

Tél. : 06 45 75 14 59

Agrément Tourisme : ATRADIUS : n°543763/16483433

ATOUT France : IM82110006

Partie à remplir, découper et renvoyer

PELERIN LIBRE

(Un bulletin par personne)

Date limite d'inscription : 20 mars 2026

M. / Mme/Mlle/ Abbé/Sœur/Docteur

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Groupement paroissial :

Profession (ex.si retraité)

Adresse :

N° de Téléphone portable (ou tél fixe à défaut)

Courriel en majuscule :

J'autorise l'échange de documents par message électronique : OUI / NON

Lieu départ : Retour (si différent)

Je peux participer ponctuellement à (entourer les mentions retenues) :

- Brancarder les malades pendant le pèlerinage
- Accompagner dans le bus une personne malade (nom, prénom) :
- Faire partie de la chorale
- Porter la croix ou les bannières en procession
- Faire la quête lors des messes
- Jouer d'un instrument de musique (préciser lequel) :

Personne à prévenir si nécessaire :

Prénom..... NOM.....

N° de tél

Si besoin d'informations contacter

M. REMBAULT Raymond : hospitalier responsable des pèlerins Tel : 06 87 61 02 41

HEBERGEMENT en pension complète, le prix de séjour sera réglé à la trésorière pendant le pèlerinage, par chèque à l'ordre de : **HOSPITALITÉ DIOCESAINE de CAHORS** bulle B étage St Jacques de l'Accueil Notre Dame

PAR PERSONNE ET PAR JOUR (hors boissons)

Montant à devoir : prix entouré x 4

Entourer le nom de l'hôtel et le nombre de places par chambre

	Ch. X 1	Ch. X 2	Ch. X 3
Roc Massabielle (ROC)	87	67	67
ST LOUIS de F (SLF)	87	67	67

- Je demande une chambre individuelle
 Je souhaite partager ma chambre avec :

Nom, prénom :

Si la 2ème personne est indisponible ou renonce,
nous vous contacterons pour trouver une solution.

Je souhaite être dans le car avec (Nom, prénom, adresse,
N° de téléphone) :

A cocher obligatoirement

J'autorise à être filmé ou photographié dans le cadre du pèlerinage diocésain de l'hospitalité Cahors-Rocamadour.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de la participation, de la charte de bientraitance, et des conditions de traitement des données sur le site cahors.catholique.fr / *sanctuaires et pèlerinages / pèlerinages*

Je demande mon inscription en versant 125€

A....., le.....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

COMMENT M'INSCRIRE ?

Je remplis la partie à renvoyer (cases renseignées ou cochées et signature)

J'établir un chèque de **125 € par personne** à l'ordre de : **HOSPITALITÉ DIOCESAINE de CAHORS** que j'adresse avec ce bulletin signé, une copie de la carte d'identité, et une enveloppe timbrée sans adresse, sans fenêtre, format 21,7cm x 10,7 cm à :

Madame BARDES Anne-Marie
27, rue Léon BLUM
46000 CAHORS

Le prix d'inscription de 125 € comprend le trajet en bus aller et retour, l'assurance, les frais d'organisation, le livret du pèlerin.

Un forfait de 60 € est demandé à ceux qui viennent exceptionnellement par leurs propres moyens.

Le coût total du pèlerinage géré par l'Hospitalité diocésaine comprend les frais d'inscription et l'hébergement (hôtel en pension complète). Il ne comprend pas les dépenses personnelles et les offrandes.

SI IMPOSSIBILITE DE VENIR EN PELERINAGE UNE FOIS INSCRIT :

Pas de remboursement des frais d'inscription si désistement après le 20 avril 2026 (sauf cas de force majeure).

Remboursement si désistement avant le 14 avril 2025 sauf la partie frais d'organisation de 60 € comprenant assurance, accès au sanctuaire, location des salles, livret du pèlerin.

Information :

Si vous pouvez aider des personnes dans le besoin pour partir en pèlerinage, les dons seront reçus par :

Madame Thérèse Calais 1071 chemin de Mas Mansou 46000 CAHORS

Chèque à l'ordre de « Hospitalité diocésaine CAHORS ».

Et si vous souhaitez un reçu fiscal merci de libeller le chèque au nom de : Association diocésaine de Cahors